

## LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

**MERCREDI 22 AVRIL – 18 H 30**

PÔLE DE SERVICES PUBLICS – 200 RUE DE LA JUILLERIE – FERRIÈRES

### **Présents :**

M. FAGOT, Mme CANEL, M. GUERIN, délégués d'Andilly les Marais,  
M. TAUPIN, délégué d'Angliers,  
M. VINATIER, Mme LESOUËF, délégués de Benon,  
M. AZAMA, Mme LOCHE, délégués de Charron,  
M. DUMAS, Mme FERRY-VANNIERE, délégués de Courçon,  
Mme DURVAUX, déléguée de Cram-Chaban,  
M. ROUSSEAU, Mme MARIE, délégués de Ferrières,  
M. BONCENS, délégué de La Grève sur Mignon,  
M. CHAMPSEIX, délégué de La Laigne,  
M. BRZDEGA, délégué de La Ronde,  
M. AUGERAUD, délégué du Gué d'Alléré,  
M. REDON, délégué de Longèves,  
MM. GALLIOT, MAZEDIER, MARTIN, BODIN, Mmes DAUDET, GUDIN, délégués de Marans,  
Mme ROBIN, déléguée de Nuaillé d'Aunis,  
M. DENIS, délégué de Saint Cyr du Doret,  
MM. TROUCHE, PRUNIER, Mmes MATEO, CORNUEAU, délégués de Saint Jean de Liversay,  
M. DIAPHORUS, Mme MEUNIER, délégués de Saint Ouen d'Aunis,  
M. FONTANAUD, Mme DUPE, délégués de Saint Sauveur d'Aunis,  
Mme CROS, déléguée de Taugon,  
MM. PERAUD, LOPEZ, Mme PICARD délégués de Villedoux.

Assistaient également à la réunion : Mmes, CHASSAGNOUX, COËFFIC, BARDOUX, M. PIN Direction, Mmes HELLEGOUARS, LACUVE, Administration générale, M. BRANCHU, Direction technique. MM. GALINAT, CHAILLOUX, Finances Publiques.

**Secrétaire de séance :** Martine DURVAUX

### **1- Administration générale**

- 1.1 Installation du Conseil de communauté
- 1.2 Désignation d'un secrétaire de séance et de deux assesseurs
- 1.3 Election du Président
- 1.4 Fixation du nombre de Vice-présidents  
*34 pour, 3 absentes, 1 contre (38 votants)*
- 1.5 Election des Vice-présidents
- 1.6 Composition du Bureau communautaire  
*37 pour, 1 abstention (38 votants)*
- 1.7 Election des membres du Bureau communautaire  
***PV d'élection CCOM22042026 – 38 votants***
- 1.8 Délégation du Conseil au Président – Finances – Signature des bons de commande de moins de dix mille euros HT pour la gestion des affaires courantes  
*Délibération n°CCOM22042026\_01 – 37 pour, 1 abstention (38 votants)*
- 1.9 Lecture de la charte de l'élu local  
*Délibération n°CCOM22042026\_02 – PREND ACTE (38 votants)*